Pacte pour une intelligence artificielle éthique et responsable

FOYER GROUP

L'IA AU SERVICE DE L'HUMAIN ET DE LA PERFORMANCE DURABLE

Acteur du secteur de l'assurance et de la gestion patrimoniale, le Groupe Foyer contribue à la protection des biens et des personnes à travers ses activités et ses investissements.

Entreprise familiale depuis plus de 100 ans, le Groupe intègre l'intelligence artificielle de manière responsable pour mieux servir ses clients et accompagner sa transformation.

Le présent Pacte définit les principes auxquels nous nous engageons pour garantir une utilisation responsable, éthique et maîtrisée de l'intelligence artificielle.

1. L'innovation : au service de nos clients, nos collaborateurs et nos partenaires
Notre approche de l'IA s'inscrit pleinement dans nos valeurs de confiance, d'excellence, d'indépendance, d'innovation et d'intégrité, qui guident l'ensemble de nos actions.

2. L'humain au cœur
Nous utilisons l'IA comme un outil au service des collaborateurs pour développer nos activités, tout en conservant la maitrise des processus, développements et décisions prises avec l'appui de l'IA.

3. La formation pour mieux utiliser
Nous investissons dans la formation continue et adaptée de nos collaborateurs.
Nous accompagnons nos collaborateurs dans le développement de leurs compétences afin de favoriser leur employabilité au sein du Groupe, en adaptant les dispositifs à leurs usages, à leurs besoins et à leur niveau de maturité.

4. L'accès aux outils : une ouverture maîtrisée
Nous favorisons l'accès à des outils d'IA adaptés aux besoins des équipes et de nos activités. Leur déploiement et leur utilisation s'inscrivent dans un cadre de gouvernance permettant d'identifier, d'évaluer et de suivre les risques, coûts et dépendances, de manière adaptée à leur niveau d'impact.

5. La possibilité d'expérimenter de façon encadrée
Nous encourageons les collaborateurs à tester et utiliser l'IA dans leur quotidien professionnel, avec des outils autorisés. Cette liberté s'exerce dans un cadre sécurisé, conformément à la règlementation et à nos règles internes.

6. Des usages ancrés dans les métiers
Nous développons des usages d'IA concrets et utiles pour les équipes.
Nous veillons à ce que l'IA réponde aux besoins métiers.

7. L'équité et la non-discrimination
Dans le cadre de l'utilisation de l'IA et de notre adaptation à son évolution, nous veillons à une utilisation éclairée de l'IA en sensibilisant les utilisateurs à ses biais, limites et risques potentiels de discrimination directe ou indirecte.

8. La sécurité et la conformité
Nous nous engageons à déployer les moyens nécessaires pour assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données que nous détenons et traitons, conformément aux exigences réglementaires.

9. La durabilité
Nous veillons à ce que l'IA soit utilisée au service de l'ensemble des parties prenantes (collaborateurs, partenaires, clients…).
Compte tenu de la complexité des enjeux environnementaux liés à l'IA, nous restons informés de leur évolution et sensibilisons nos collaborateurs à leur prise en compte.

Marie-Hélène Massard	**Remy Els**	**Eliane Feller**
Directrice Générale Foyer Group	Directeur des Systèmes d'Information Foyer Group	Présidente de la délégation de Foyer Assurances et représentante des délégations de Foyer Group